



CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION

INSTITUT DES LANGUES ET D'INGENIERIE DE LA FORMATION (ILIF)

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU DESS EN INGENIERIE ET GESTION DE LA
FORMATION

THEME:

**ELABORATION DE REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE
COMPETENCES ET DE FORMATION D'UN REPORTER DE
STATION RADIO COMMUNAUTAIRE : LES CAS DE DJOLOF
FM ET AIDA FM-LINGUERE (SENEGAL)**



Présenté par :

Serigne CISSE

Directeur de Mémoire :

Monsieur Cheikh NDIAYE

Chargé de cours au CESAG

ANNEE ACADEMIQUE 2012/ 2013 - XIII^{ème} PROMOTION

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à mon feu père Malick CISSE décédé en Février 2000 à Linguère à la suite d'une longue maladie.

QUE LA TERRE DE TOUBA LUI SOIT LEGERE.

AMEN.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Je remercie solennellement :

- ✓ mon professeur encadreur Cheikh NDIAYE, Chargé de cours au CESAG pour sa disponibilité et son engagement à la réussite de ce mémoire professionnel ;
- ✓ ma mère Magatte NDIAYE pour m'avoir donné la vie ;
- ✓ ma femme Ndéye Dioly DIOUF pour son amour et ses encouragements ;
- ✓ mes enfants Abdoulaye, Fallilou, Bigué et Fatima CISSE pour leur amour ;
- ✓ mes frères et sœurs pour leur soutien moral ;
- ✓ le Ministre d'Etat Habib SY, Maire de Linguère pour m'avoir aidé à trouver des financements à ma formation d'ingénieur de la formation et de communicant ;
- ✓ mon frère Momar Aly NDIAYE pour son accord à financer mes études au CESAG ;
- ✓ mon professeur Adama Guiro SENE, Directeur de l'ISMEO du CESAG pour avoir piloté d'amont en aval notre formation d'ingénieur, gestionnaire et évaluateur des systèmes de formation ;
- ✓ tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, au développement de mes compétences.

MERCI INFINIMENT

SOMMAIRE

	Page
DEDICACE.....	2
REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
TERMES ET CONCEPTS.....	7
RESUME.....	9
INTRODUCTION	11
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	14
Chapitre I : CADRE THEORIQUE.....	16
I.1. Contexte de l'étude	16
I.2. Justification de l'étude	18
I.3. Revue de la littérature	19
I.4. Problématique	22
I.5. Objectifs de recherche.....	24
I.6. Hypothèses de recherche.....	24
Chapitre II : CADRE METHODOLOGIQUE	25
II.1. Dispositif de recherche	26
II.2. Population et échantillonnage.....	26
II.3. Instruments de recueil de données.....	27
II.4. Difficultés rencontrées.....	28
DEUXIEME PARTIE : CADRE DES RESULTATS ET D'ANALYSE	29
Chapitre I : DONNEES DE BASE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ETUDE	31

I.1. Données générales du département de Linguère	31
II.2. Les stations radios communautaires : Djolof FM et Aida FM	31
Chapitre II : CADRE DES RESULTATS ET ANALYSE.....	36
II.1. Présentation des résultats.....	36
II.2. Analyse et interprétation des résultats	39
II.3. Solution préconisée.....	40
RECOMMANDATIONS.....	58
CONCLUSION.....	60
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	61
ANNEXES.....	63
TABLE DES MATIERES	70

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFDS : Agence du fond de développement social

AFNOR : Association française de normalisation

AFPA : Association française pour la professionnalisation des adultes

ARTP : Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes

BAC : Baccalauréat

BIT : Bureau international du travail

BFEM : Brevet de fin d'études moyennes

BSDA : Bureau sénégalais du droit d'auteur

CESAG : Centre africain d'études supérieures en gestion

CESTI : Centre d'études des sciences et techniques de l'information

CNRA : Conseil national de régulation de l'audiovisuel

DESC : Diplôme d'études supérieures en communication

ISSIC : Institut supérieur des sciences de l'information et de la communication

MCTEN : Ministère de la communication, des télécommunications et de l'économie numérique

ONG : Organisation non gouvernementale

PCA : Président du conseil d'administration

RTS : Radio télévision sénégalaise

SENELEC : Société nationale d'électricité

SYNPICS : Syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal

URAC : Union des radios associatives et communautaires

TERMES ET CONCEPTS

Activités : Les activités décrivent un ensemble cohérent de tâches concourant à un résultat homogène et observable. Elles décrivent la façon dont le titulaire du poste s'y prend concrètement pour accomplir chacune de ses missions : ce sont des actions observables (AFPA). Un emploi est décrit à partir d'une liste d'activités.

Compétence : Une compétence est la mise en œuvre en situation professionnelle de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité (AFNOR).

Emploi : Selon le Lexique de Gestion Dalloz « l'emploi désigne à la fois l'exercice d'une activité économique et le poste de travail ».

Et selon Guy Le BORTEF « *l'emploi est un ensemble d'activités que réalise une personne en vue d'aboutir à des résultats concrets. C'est aussi un ensemble théorique des postes de travail ayant des caractéristiques communs (missions, activités) et faisant appel à des compétences proches ou similaires* »¹.

Journaliste : « *toute personne diplômée d'une école de journalisme et exerçant son métier dans le domaine de la communication, toute personne qui a pour activité principale et régulière l'exercice de sa profession dans un organe de communication sociale, une école de journalisme, une entreprise ou un service de presse, et en tire le principal de ressources* »².

Mission : « *La mission exprime le sens de l'emploi. Elle correspond aux différentes finalités et est déclinée en grands domaines ou secteurs d'activités* »³.

Poste de travail : C'est une situation de travail individuelle et localisée. Il existe en général une personne par poste de travail. Une fiche de poste décrit les missions, les activités et les tâches que doit accomplir un agent nominativement identifié, dans une structure donnée ainsi que les compétences requises pour tenir ce poste (AFPA). Le poste de travail est lié à une personne.

¹ Guy Le BORTEF dans « l'ingénierie et l'évaluation de la formation »

² Loi 96-04 du 22 février 1996 relative aux organes de communication sociale, aux professions de journalistes et de techniciens,

³ Kéba DIALLO, cours de méthodologie de l'analyse de l'emploi et des compétences, CESAG 2010.

Reporters : Ils exercent principalement les fonctions de journaliste et de technicien au sein des radios communautaires. Dans le domaine de notre recherche, aucun des reporters n'a bénéficié d'une formation initiale. Ils sont formés « sur le tas » et chaque radio communautaire a ses propres méthodes et pratiques.

Référentiel d'activités : détaille ce qu'un agent doit faire dans le cadre du poste ou de l'emploi qu'il occupe (mission, activités, tâches) (AFNOR). Le référentiel d'activités est aussi appelé référentiel d'emploi ou de métier.

Référentiel de compétences : détaille ce que doit savoir maîtriser un agent pour tenir un poste ou un emploi donné (connaissances, savoir faire, qualités et aptitudes requises, ressources de l'environnement à maîtriser) (AFNOR).

Référentiel de formation : s'élabore à partir du référentiel de compétences. Il définit l'ingénierie pédagogique : programme, système (modulaire), objectifs de formation, objectifs pédagogiques, contenus, modalités, évaluation.

Tâches : correspondent aux différentes opérations qui doivent être effectuées pour réaliser correctement chaque activité. Les tâches expriment comme les activités, ce que ou ce que devrait faire concrètement le titulaire du poste ou de l'emploi analysé, mais avec un niveau de précision beaucoup plus important qui renvoie directement à la description des procédures (AFPA).

Technicien : « toute personne diplômée d'une école de formation préparant aux métiers d'ingénieurs ou techniciens et exerçant ces métiers dans le domaine de la communication sociale, de même que toute personne exerçant lesdits métiers, tels que définis dans la convention collective des journalistes et techniciens de la communication sociale ». ⁴

⁴ Idem. 2,

RESUME

Lorsque l'on parcourt les statistiques de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), on se rend compte que les radios communautaires deviennent de plus en plus nombreuses au Sénégal.

Dans ce contexte d'évolution rapide, force est de constater que les messages diffusés par ces médias ont un impact sur les populations. C'est pourquoi, le manque de formation des reporters, de manière générale, est un facteur déterminant à prendre en compte pour un meilleur traitement de l'information communautaire.

La Loi 96-04 du 22 février 1996 relative aux organes de communication sociale, aux professions de journalistes et de techniciens au Sénégal, est déjà une référence pour former les reporters de radios communautaires. En réalité, c'est au cours de leur pratique au sein de la radio communautaire que les reporters connaissent des notions afférentes à leur fonction.

Aujourd'hui, les exigences de la communication au niveau local, nécessitent des compétences de base pour collecter, traiter et diffuser l'information en temps réel. Pour relever ce défi, la démarche par référentialisation est préconisée pour une bonne formation du reporter.

L'objectif du projet d'étude est de proposer au secteur, des référentiels d'activités, de compétences et de formation. Les formations prévues seront en cohérence avec la réglementation en vigueur au Sénégal.

Les résultats attendus de ces formations sont :

A court terme (extrants) :

- les besoins en formation sont identifiés ;
- les compétences des reporters sont développées ;
- les reporters sont opérationnels.

A moyen terme (effets) :

- les reporters sont autonomes dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information communautaire ;
- l'équipe de rédaction est renforcée ;
- la performance des reporters est améliorée ;
- les reporters sont sollicités dans des stations radios commerciales.

A long terme (impacts) :

- le besoin en formation du reporter est satisfait ;
- le niveau de performance est relevé ;
- la liberté dans le reportage est assurée ;
- la collecte, le traitement et la diffusion de l'information communautaire sont assurés.

CFSAAG - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'effort de renforcement de la bonne gouvernance, l'Etat du Sénégal encourage depuis quelques années, l'installation de radios communautaires sur l'ensemble du territoire national. Aujourd'hui, cette volonté politique a permis à un certain nombre d'organisations communautaires de base (associations, ONG...), de les mettre en place dans diverses localités du pays.

Avec le concours des bailleurs de fonds, force est de constater que le succès enregistré par cette catégorie d'outils de communication de masse suscite les convoitises des collectivités locales. Elles cherchent à en faire des instruments de propagande politique ou les utilisent à d'autres fins.

De nos jours, les radios communautaires constituent une composante non négligeable du paysage médiatique sénégalais ; les populations y trouvent une source d'information aussi fiable que les médias conventionnels. Et, selon le recensement du site du syndicat des professionnels de l'information et de la communication du Sénégal (Synpics), d'Août 2011, le Sénégal compte cent deux (102) radios communautaires

Certes, elles se débattent dans d'énormes difficultés liées à l'insuffisance de leurs moyens financiers. Mais leur proximité avec les populations leur permet d'exercer une influence non négligeable sur l'opinion publique locale.

Ces médias gênent souvent les collectivités locales dans la gestion des affaires publiques ; cela provoque un bras de fer entre les élus locaux et les responsables des organisations communautaires de base assignataires des fréquences.

En effet, pour combler le déficit de moyens financiers, les associations ont recours à une subvention des collectivités locales. Cet appui est rendu possible par les dispositions du cahier des charges applicable aux radios communautaires, qui stipulent : « *le parrainage*

d'organismes publics ou privés désirant financer des projets en adéquation avec l'objet social de l'entité titulaire de l'autorisation »⁵.

Les collectivités locales interviennent ainsi en tant que pouvoir public, apportant une subvention aux structures associatives d'utilité publique que sont les radios communautaires. Elles n'ont pas de droit de copropriété, ni le pouvoir d'influencer la ligne éditoriale de la radio.

Cette situation de pluralisme médiatique a permis la mise en place de plusieurs radios communautaires dans le département de Linguère. Aujourd'hui, il en polarise cinq (05), de 2000 à nos jours. Il s'agit de Djolof FM, Aida FM, Ferlo FM, Diabadioula FM et Gassane FM.

L'exigence d'impliquer le plus possible de bénévoles issus de la communauté dans toutes les instances de la radio, rend leur formation indispensable. En général, ils ne sont pas formés et constituent la majorité de la main d'œuvre.

Cependant, il convient de souligner que la réglementation interdit la recherche de fonds par la publicité. Le cahier des charges précise : *« il est formellement interdit aux radios communautaires de faire de la publicité »*.⁶

L'aide à la presse écarte la plupart des radios communautaires ; celles qui ont la chance d'en bénéficier reçoivent un montant moindre que les radios privées commerciales. Ainsi, elles n'ont pas les moyens humains et financiers d'assurer la continuité de leurs programmes.

Assane CISS, rédacteur en chef de la radio Aida FM, le souligne : *« notre station émet neuf heures de temps la journée, faute de moyens financiers, et le personnel devrait être formé, surtout les reporters, du fait de la sensibilité de l'information communautaire »*.⁷

Toutes ces raisons nous ont amené à nous intéresser aux pratiques professionnelles des reporters de stations radios communautaires, et à nous investir sur le terrain, pour tenter de répondre principalement à quatre interrogations :

⁵ Ministère de la communication et de l'économie numérique, Cahier des charges applicable aux radios communautaires,

⁶ Idem. 1

⁷ Assane CISS, Rédacteur en chef Aida FM Linguère.

1. Quel est le niveau de compétences avec lequel les reporters ont débuté dans les stations radios communautaires ?
2. Quel est le niveau actuel de leurs compétences après quelques années de pratique sur le tas ?
3. Quel est le rapport de niveaux entre leurs compétences et celles exigées par la fonction de reporter ?
4. Quel mécanisme mettre en place pour rendre plus opérationnels les reporters de stations radios communautaires ?

Des réponses adéquates à apporter à ces différentes questions, feront l'objet des travaux de ce mémoire qui comprend deux parties :

- la première aborde le cadre théorique et méthodologique ;
- la deuxième relate le cadre des résultats et d'analyse.

PREMIERE PARTIE

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

RSAG - BIBLIOTHEQUE

- Le cadre théorique aborde le contexte et la justification de l'étude, la revue de la littérature, la problématique, les objectifs et les hypothèses de recherche;
- Le cadre méthodologique présente le dispositif de la recherche, les populations cibles, l'échantillonnage, les techniques de recueil de données et les difficultés rencontrées.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

I.1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Depuis quelques années, le Sénégal s'est engagé dans une dynamique de libération du secteur audiovisuel. Cette situation a favorisé l'émergence de radios communautaires sur l'ensemble du territoire national. L'objectif visé est de permettre aux populations d'être informées en temps réel, sur les politiques locales entreprises par l'administration centrale, déconcentrée et décentralisée.

Ainsi, plusieurs facteurs ont marqué cette période de création des radios associatives et communautaires. Il s'agit notamment de :

- **Le pluralisme médiatique**

Le pluralisme médiatique a permis la mise en place de plusieurs radios communautaires au Sénégal. Les pouvoirs publics ont agréé en 2004, trente deux (32) nouvelles stations réparties sur l'étendue du territoire national. Elles s'ajoutent aux douze (12) radios déjà existantes, les portant à quarante quatre (44).

Ainsi, un nouvel espace public se construit à travers les ondes, et une nouvelle citoyenneté tente, d'après leurs promoteurs, de voir le jour. Ils ont l'ambition de symboliser un nouveau lieu de palabre, pour un auditoire de plus en plus exigeant et averti.

Les difficultés et contradictions qui les attendent sont nombreuses. Ces radios sont toujours en quête d'affirmation et de recherche de moyens de vie. Dans de nombreux de cas, le temps d'antenne dépasse rarement la demi-journée, ce qui empêche la fidélisation des auditeurs.

A l'ère de la mondialisation de l'information et du numérique, elles ne sont pas équipées de technologies performantes. Leurs conditions d'existence sont très précaires dans ce domaine. Les besoins vont du matériel de reportage à l'émetteur qui couvre des rayons de cent cinquante (150) kilomètres, dans des zones où il ne dépasse pas souvent soixante dix (70) kilomètres.

Leurs agents sont le plus souvent des bénévoles sans formation. Les techniciens manquent de compétences, celles qui sont nécessaires pour assurer la maintenance du matériel et les

réparations, dans des endroits où les conditions climatiques (vents de sable, pluviométrie, forte chaleur, et.), endommagent fréquemment les machines.

En dépit de tous les problèmes auxquels elles sont confrontées, les radios communautaires sont parvenues à s'imposer comme des éléments essentiels du pluralisme médiatique et de la démocratisation de l'information au Sénégal. Délibérément livrées à elles mêmes, elles restent seules à tenter de devenir « la voix des sans voix ».

La bande FM est aujourd'hui utilisée par la plupart des stations, tous types confondus, dont la ligne éditoriale, les heures de programme, les langues utilisées et le public cible, varient largement.

Le succès des radios communautaires ne se mesure pas seulement à l'audience qu'elles ont conquise. Il doit être, en plus, apprécié par leur capacité à pénétrer les populations peu ou pas alphabétisées, à travers leurs émissions interactives.

- **Un contexte juridique peu favorable au développement des radios communautaires.**

Le législateur national affiche deux soucis majeurs en ce qui concerne l'audiovisuel :

1. satisfaire une demande de plus en plus intense et diversifiée ;
2. promouvoir la liberté d'expression en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays, dans le respect des valeurs du pluralisme et par tous les moyens techniques, aujourd'hui disponibles.

Les radios communautaires devraient être au centre de cette nouvelle problématique d'évolution institutionnelle des médias au Sénégal.

Force est de constater que le législateur n'a pas prévu de dispositions particulières pour ces radios spécifiques. Elles restent soumises aux mêmes régulations que les autres médias audiovisuels sénégalais.

- **Les conditions juridiques d'élaboration des radios communautaires**

Le processus de création des radios communautaires au Sénégal, est contrôlé par des instances de régulation « autonomes », chargées de garantir l'équité politique et économique, dans un secteur où les monopoles publics ou privés dominent ou risquent de dominer.

Trois éléments justifient l'existence de cette régulation par une entité extérieure au gouvernement : la présence du monopole public, le pluralisme et la transparence.

Avec la loi de 1992 relative aux fréquences et bandes de fréquences radioélectriques et aux opérateurs de ces équipements, la Radiodiffusion Télévision du Sénégal (RTS) jouit sur l'ensemble du territoire national, du monopole de la diffusion et de la distribution à destination du public, d'émissions de radio et de télévision.

La doctrine des pouvoirs publics, est de permettre à l'Etat de continuer à contrôler le secteur de l'audiovisuel afin que celui-ci demeure un service public. Cette conception est contraire à la libéralisation qui favorise le droit à tous, d'entreprendre et de s'exprimer.

Le pluralisme médiatique vise à protéger la diversité. Le décret n° 2003-64 du 17 février 2003 portant sur les modalités d'attribution des fréquences stipule : « *au cas où plusieurs postulants briguent la même fréquence, celle-ci sera attribuée sur appel d'offres* »⁸.

La fréquence est assignée par l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), sur présentation d'exercice délivrée par le service de l'audiovisuel du Ministère de la Communication. Cette autorité fait son choix sur l'intérêt du projet pour le public, apprécié sur la base des critères suivants :

- la diversité d'expression socioculturelle ;
- la diversité des opérateurs ;
- la nécessité d'éviter les concentrations excessives, les abus de pouvoirs et les pratiques qui peuvent compromettre une concurrence libre, saine et transparente entre radios.

Dans un tel contexte, nous avons jugé nécessaire de réfléchir sur la fonction de reporter, similaire à celle du journaliste et du technicien de la communication sociale.

I.2. JUSTIFICATION DE L'ETUDE

A partir du contexte décrit ci-dessus, notre étude porte sur le thème suivant : « *Elaboration des référentiels d'activités, de compétences et de formation du reporter de radio communautaire : les cas de Djolof FM et Aida FM-Linguère (Sénégal)* ».

⁸ Décret n°2003-64 du 17 février 2003 relatif aux fréquences et bandes de fréquences radioélectriques, aux appareils radioélectriques et aux opérateurs de ces équipements.

En effet, les radios communautaires constituent des leviers sur lesquels l'Etat veut s'appuyer, pour mettre en œuvre ses politiques et stratégies nationales de développement. À travers elles, il s'agira de faire appel à une communication de proximité et de masse.

Pour cela, chaque radio communautaire a besoin de former son personnel dont ses reporters, pour qu'ils puissent assurer convenablement leur fonction.

En portant notre choix sur ce thème, nous voulons :

- d'abord prolonger le travail que nous avons effectué à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Information et de la Communication (ISSIC) sur le thème : « *Le rôle des radios communautaires dans la lutte contre les feux de brousse : le cas du département de Linguère (Sénégal)* » ;
- ensuite, faire une analyse critique de notre passage à la station radio communautaire Aida FM de Linguère, en tant que reporter et directeur ;
- enfin, développer les compétences des reporters pour contribuer à la mise en œuvre de l'acte 03 de la décentralisation au Sénégal.

I.3. REVUE DE LA LITTERATURE

De manière générale, le développement des compétences des ressources humaines dans une entreprise ou une organisation est fondamental. Pour cela, la formation apparaît comme une solution comme le soulignent plusieurs auteurs.

Ainsi, dans le « *Traité des sciences et des techniques de la formation* », Sandra BELIER définit la compétence selon ces termes : « *la compétence permet d'agir et/ou de résoudre des problèmes professionnels de manière satisfaisante dans un contexte particulier, en mobilisant diverses capacités de manière intégrée* »⁹.

Guy LE BOTERF nous propose, quant à lui, une approche différente et novatrice de la notion de compétence. Il s'intéresse tout d'abord à la compétence individuelle ; il la définit comme « *une certaine combinaison de capacités ou d'aptitudes pour résoudre un problème donné* ». ¹⁰

⁹ Sandra BELIER, Paris, Dunod, 1999

¹⁰ Guy LE BOTERF, Sésame (revue publiée par l'AFPA), janvier-février 1995, n°17 p. 6-7

Il s'agit « *d'un savoir-agir* » qui est la combinaison, et non l'addition, de savoirs divers en situation de travail : savoir-mobiliser, savoir intégrer, savoir-transférer.

La compétence se produit donc dans la mobilisation : il s'agit d'acquérir l'aptitude du savoir-faire au savoir-agir. Cette approche nous a servi de base de travail dans le cadre de notre recherche.

Il propose ensuite une définition de la compétence collective : « *Elle est plus que la somme des compétences d'individus formant un groupe* »¹¹.

Le BOTERF met en avant l'existence de 3 niveaux :

- « *L'équipe : une compétence collective se développe dans une équipe si les membres savent tirer des leçons ensemble, ou élaborer une représentation commune des problèmes rencontrés, ou encore instaurer des schémas coopératifs d'activités ;*
- *Les réseaux de compétences : une entreprise ou une organisation repose sur une chaîne de compétences qui doivent être repérées pour être viable, compétitive et concurrentielle ;*
- *La combinaison : il peut y avoir correspondance entre des types de situations professionnelles et des types de compétences. Il faut donc penser les compétences non pas en terme d'addition, mais de combinaison* »¹².

Ces définitions nous amènent donc à réfléchir sur le lien qui existe entre compétences et formation, et établir les constats suivants :

- penser d'abord en termes de processus de production, de développement et de maintenance des compétences, pour ensuite pouvoir raisonner en termes de formation ;
- pouvoir différencier les multiples niveaux de compétences et les passerelles des uns aux autres (débutant, confirmé, expert...) ;
- penser la formation en fonction des objectifs des formés ;
- inclure la formation dans la gestion des ressources humaines, pour qu'elle ait un impact en termes de modifications de comportements professionnels ;
- satisfaire, par le plan de formation, les deux éléments suivants : les aspirations des reporters et les exigences et impératifs des radios communautaires ;
- veiller à mettre en place des outils d'évaluation et de suivi du plan de formation.

¹¹ Idem. 10

¹² Ibid. 10

Cette vision de Le BOTERF semble être celle de Jean-Marie De KETELE, cité par Cheikh NDIAYE dans « contribution à l'élaboration de référentiels d'activités, de compétences et de formation de l'entraîneur de Karaté spécialisé en Kata de niveau 1 et 2 ». Il soutient que :

« Quel que soit l'environnement auquel on se réfère, une des conditions du développement réside dans la qualité des ressources humaines dont on dispose...Le développement exige d'une manière évidente de disposer des hommes et des femmes compétents à tous les niveaux pour conduire et gérer l'évolution adaptée au contexte concerné »¹³.

En effet, on observe depuis quelques années, une profonde mutation entraînant de s'opérer dans les modes de production des entreprises. Cette mutation prendrait la forme d'un changement radical en termes de contenu du travail : utilisation de nouvelles technologies et modifications d'activités.

Dans un contexte de mondialisation, les radios communautaires, grâce à des ressources humaines compétentes, doivent faire preuve de plus en plus de réactivité et d'adaptabilité, si elles veulent rester dans la course et connaître un développement favorable.

Il est clair que cet enjeu de flexibilité interne, qui est en train de se mettre en place et qui va s'accélérer, doit s'appuyer sur un investissement financier important en faveur des ressources humaines, dans une logique de formation et de gestion des compétences.

Les radios communautaires vont devoir faire de la formation, un outil majeur de leur stratégie, leur permettant de faire évoluer techniquement leurs ressources humaines, en termes de connaissances et de compétences.

Face à un tel enjeu, la réelle problématique aujourd'hui, c'est investir afin que la formation soit réellement une action performante, forte en valeur ajoutée pour la radio communautaire et le reporter.

¹³ Jean-Marie De KETELE, guide du formateur, éditions universitaires, 1998.

I.4. PROBLEMATIQUE

Personne n'ignore aujourd'hui, que toutes les nations sont à la quête perpétuelle du développement socio-économique. Elles souhaitent offrir aux citoyens un environnement paisible, durable et sain. Pour ce faire, il faut actionner le grand levier qu'est la formation.

C'est à travers elle que se développe et se conserve la qualité des ressources humaines d'un pays. En plus, elle facilite et accompagne les innovations techniques, l'évolution institutionnelle et le changement social.

Au Sénégal, depuis bientôt plus d'une décennie, les organisations non gouvernementales et la société civile accordent à la communauté de base, une place centrale dans les actions de développement. Elles le font parce qu'elles le considèrent comme la résultante d'interactions entre acteurs plutôt que la conséquence directe de l'apport de techniques, de finances ou de savoir de l'extérieur.

Il ne saurait y avoir de développement si chaque acteur n'a pas accès aux informations lui permettant de prendre part activement et équitablement, à la conception et à la réalisation des projets. La communication, au sens large, prend ainsi une place déterminante dans l'élaboration des stratégies de développement.

Des outils d'information et des techniques de communication ont été déployés depuis des années pour faciliter l'accès à l'information économique, sociale et politique des populations visées par les projets de développement.

A l'origine, les politiques de communications ont un but essentiellement pédagogique. Celles mises en place aujourd'hui sont beaucoup plus ambitieuses. Elles ont pour objectif l'appropriation des médias audiovisuels par les populations elles-mêmes.

Ainsi, au Sénégal, se développe une tendance à l'émergence de stations de radios locales destinées à appuyer les initiatives de développement, mais aussi de « libérer la parole des « sans voix ».

Cependant, le personnel travaille sous bénévolat et sans avoir subi de formation au préalable. C'est le cas des reporters des radios Djolof FM et Aida FM. Cette situation est causée par plusieurs facteurs :

– Un manque de ressources financières :

L'interdiction de faire de la publicité par le cahier des charges et le manque de partenaires, rendent de plus en plus pauvres les radios communautaires. Dans le cas de notre étude, Aida FM et Djolof FM n'ont jamais honoré leurs redevances à l'ARTP.

Leurs factures (électricité, téléphone, eau) sont supportées respectivement par Habib Sy, président du conseil d'administration (PCA) et Ministre d'Etat à l'époque, et Aly Ngouille Ndiaye, PCA et actuel Ministre de l'Industrie et des Mines. Très souvent, les agents de la SENELEC passent couper l'électricité pour des factures impayées.

C'est pourquoi Aida FM réduit considérablement ses programmes afin de payer ses charges. Face à cette situation, les responsables de ces radios n'ont pas la possibilité de financer les besoins en formation de leur personnel.

– Une absence de soutien des collectivités locales :

Depuis leur installation dans la zone de Linguère, aucune collectivité locale, n'a encore soutenu Aida FM et Djolof FM. Pourtant, leurs manifestations sont couvertes constamment par les reporters. Selon Adja Ndéye Farma NIANG, première adjointe au maire de la commune de Linguère :

« Les collectivités locales ont de sérieux problèmes pour se prendre en charge. Elles ont des moyens limités et par conséquent, ne peuvent en aucune manière assister les radios communautaires. Mais, nous sommes conscientes de leurs rôles dans le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance locale. Pour le moment, nous ne sommes pas capables de les aider »¹⁴.

– La provenance du personnel :

Le personnel des radios communautaires est, en grande partie, issu de la communauté, conformément aux recommandations du cahier des charges. A Linguère, les reporters sont répartis dans deux secteurs : l'enseignement et l'informel. Ils n'ont bénéficié ni de formation initiale, ni continue, concernant leur fonction ; ce sont des « amateurs ».

¹⁴ Propos recueillis lors de nos entretiens du vote du budget 2012 de la commune de Linguère.

– Une mauvaise allocation de l'aide à la presse :

Selon Talla DIENG, Président de l'Union des Radios Associatives et Communautaires (URAC) du Sénégal, « l'aide à la presse est plus orientée aux radios commerciales et aux télévisions. Une situation qui défavorise la survie des radios communautaires. Et, ces dernières n'auront certainement les moyens de financer la formation de leur personnel »¹⁵

Cette situation implique une question fondamentale :

1. comment aider les reporters à mieux collecter, traiter et diffuser correctement l'information communautaire ?
2. dans une dynamique de gouvernance locale, quelle solution proposer aux stations radios communautaires pour accompagner ce processus ?

Pour répondre à ces questions, le projet de recherche se fixe des objectifs.

I.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les objectifs se déclinent en objectif général et objectifs spécifiques.

Objectif général

Développer les compétences des reporters de stations radios communautaires par une réponse formation.

Objectifs spécifiques

- ✓ construire un référentiel d'activités en rapport avec la fonction de reporter ;
- ✓ construire un référentiel de compétences à partir du référentiel d'activités ;
- ✓ créer un référentiel de formation.

I.6. HYPOTHESES DE RECHERCHE

Notre projet de recherche part de deux hypothèses :

Première hypothèse :

Les reporters n'ont pas les compétences requises pour collecter, traiter et diffuser l'information communautaire. Ils ont un niveau relativement faible. Les causes sont multiples et diverses :

¹⁵ Propos recueillis lors de nos entretiens.

- inexistence d'une formation de base ;
- absence de formation continue ;
- manque de volonté des dirigeants de stations radios communautaires pour la formation des reporters ;
- absence de référentiels d'activités, de compétences et de formation.

La conséquence majeure pour les reporters, se traduit jusqu'ici, par un traitement informel de l'information communautaire. Très souvent, ce sont des attaques qui proviennent des autorités locales et des populations. Ces dernières soutiennent : « *les reporters font un mauvais traitement des informations* ». ¹⁶

Deuxième hypothèse :

Une réponse formation permet aux reporters d'améliorer leurs performances.

Il est généralement admis qu'il est impossible d'envisager le progrès sans investir dans la formation. Dans le cas particulier des reporters, une formation consiste à développer leurs compétences pour leur permettre de :

- connaître les genres journalistiques ;
- s'approprier des outils de collecte d'information ;
- collecter, traiter et diffuser l'information communautaire ;
- organiser le reportage ;
- évaluer leurs performances.

L'effet majeur chez les reporters, se traduit par l'amélioration de leurs performances grâce à :

- une préparation de qualité ;
- une maîtrise des compétences de base ;
- une autonomie dans la réalisation de ses activités ;
- une maîtrise du temps de travail.

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique comprend quatre étapes :

1. le dispositif de la recherche ;
2. la population et l'échantillonnage ;
3. les instruments de recueils de données ;

¹⁶ Propos recueillis lors de nos entretiens.

4. les difficultés rencontrées

II.1. Le dispositif de la recherche

Pour apporter une réponse au développement des compétences des reporters de stations radios communautaires, nous nous sommes intéressé à l'élaboration de référentiels d'activités, de compétences et de formation.

A cet effet, nous avons entrepris une méthodologie basée essentiellement sur :

- un travail participatif de terrain ;
- une exploitation de documents de référence relatifs à la réglementation du secteur ;
- une conception et distribution de questionnaires ;
- une conception de guides d'entretien ;
- une exploitation des données.

II.2. POPULATION ET ECHANTILLONNAGE

✓ **Population**

La population que nous avons choisie est composée de l'ensemble des reporters des stations radios Djolof FM et Aida FM, émettant dans la commune de Linguère.

✓ **Echantillonnage**

L'enquête est circonscrite aux trentes (30) reporters exerçant à Djolof FM et Aida FM.

II.3. INSTRUMENTS DE RECUEIL DE DONNEES

Pour collecter les informations et élaborer les référentiels, nous avons utilisé comme instruments d'investigation, la recherche documentaire, le guide d'entretien, le questionnaire et l'observation participante.

▪ La recherche documentaire

Il s'agit d'une recherche et d'une analyse documentaire portant sur :

- les textes réglementaires et les statistiques dans le secteur de la communication sociale ;
- la lettre de politique sectorielle du Ministère de la Communication ;
- des études faites sur les radios communautaires ;
- l'organigramme et le fonctionnement de Djolof FM et Aida FM etc.

▪ Le guide d'entretien

Pour la collecte des données, deux guides d'entretien (un collectif et un autre individuel), ont été conçus à l'attention des reporters et de leurs supérieurs hiérarchiques.

▪ Le questionnaire

L'administration d'un questionnaire aux directeurs de stations radios communautaires a pour but de collecter des informations sur le profil des reporters, les besoins de formation, les problèmes rencontrés, les atouts, les menaces à maîtriser et les opportunités à saisir.

▪ L'observation participante

En tant que journaliste titulaire d'un diplôme d'études supérieures en communication (DESC), exerçant le métier au sein de la radio Aida FM, cette situation nous permet de décrire et de comprendre la situation des reporters.

II.4. DIFFICULTES RENCONTREES

Deux difficultés majeures ont été notées :

1. l'indisponibilité de certains reporters :
 - les enseignants de l'élémentaire, exerçant dans les classes, craie en main ;
 - les travailleurs du secteur informel.
2. l'échantillon, bien que représentatif, pourrait être élargi aux reporters d'autres radios communautaires en zones rurales, comme Gassane FM et Thiél FM, si nous disposions plus de moyens.

En définitive, cette partie relative au cadre théorique et méthodologique, nous a permis de voir quelques caractéristiques des reporters de stations radios communautaires. En effet, ils jouent un rôle non négligeable dans le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance locale. Pour y arriver, ils ont besoin d'être formés en amont et en aval. C'est une condition nécessaire pour relever les défis de leur terroir.

DEUXIEME PARTIE

CADRE DES RESULTATS ET D'ANALYSE

- Les données de base de l'environnement de l'étude ;
- La présentation des résultats ;
- L'analyse et l'interprétation des résultats ;
- La solution préconisée ;
- Les recommandations.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE I : DONNEES DE BASE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ETUDE

L'environnement est circonscrit, de manière générale, au département de Linguère, et de manière spécifique, aux stations radios communautaires Djolof FM et Aida FM de la commune de Linguère.

I.1. Données générales du département de Linguère

Le département de Linguère fait partie de l'entité administrative de la région de Louga. Il est composé de dix neuf (19) collectivités locales : trois (03) communes et seize (16) communautés rurales.

Il polarise au total cinq (05) stations radios communautaires. Ces dernières sont implantées dans quatre collectivités locales :

1. Djolof FM et Aida FM dans la commune de Linguère ;
2. Ferlo FM dans la commune de Dahra ;
3. Gassane FM dans la communauté rurale de Gassane ;
4. Diabadioula FM dans la communauté rurale de Thiél.

Rappelons que les radios communautaires ont pour missions principales de :

- informer ;
- éduquer ;
- divertir ;
- accompagner les populations locales dans leur dynamique de développement et de lutte contre la pauvreté.

La connaissance de ces missions, par les associations porteuses de stations radios communautaires, est une étape essentielle dans leur gestion et le développement des compétences de leur personnel.

I.2. Les stations radios communautaires : Djolof FM et Aida FM

Les stations radios communautaires Djolof FM et Aida FM émettent respectivement sur la bande 87.6 FM et 99.0 FM.

❖ Présentation des radios Djolof FM et Aida FM.

Djolof FM et Aida FM ont été créées respectivement en :

- 2005, par « l'Association des Femmes des Abattoirs » de la commune de Linguère, sur financement de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) ;
- 2007 par le groupement d'intérêt économique « Le Loumbi ». Elles couvrent une grande partie du territoire départemental.

Leur objectif principal est d'accompagner la communauté dans sa dynamique de développement et de lutte contre la pauvreté, comme le souligne le directeur de Djolof FM, Mandiaye BAO : « *nous sommes partie intégrante des dispositifs de lutte contre la pauvreté dans le département de Linguère ; nous y sommes impliqués en amont et en aval* ». ¹⁷

Djolof FM, comme Aida FM, réalisent des émissions axées essentiellement sur le pastoralisme, l'éducation, la santé, etc. La religion et la politique occupent une place importante dans leur programme.

Interdites de faire de la publicité par l'article 16 du cahier des charges, Djolof FM et Aida FM tirent principalement leurs recettes du parrainage d'organismes publics ou privés, de dons et de l'aide à la presse accordée par le gouvernement du Sénégal. Elles ont ainsi de réelles difficultés pour honorer leurs charges (redevances de l'ARTP, taxe communale, électricité, eau, motivation du personnel, etc.).

❖ Structuration Djolof FM et Aida FM

Les radios communautaires Djolof FM et Aida FM sont ainsi structurées :

- Le sommet stratégique, composé par le conseil d'administration de l'association porteuse, la direction de la radio et le comité de gestion ;
- La base opérationnelle, composée par le responsable des programmes, le rédacteur en chef, le responsable technique, les animateurs ;
- Les producteurs extérieurs.

Le conseil d'administration de l'association porteuse est l'organe de délibérations. Elle définit les missions et les pouvoirs d'administration et de gestion.

¹⁷ Propos recueillis lors de nos entretiens.

La direction de la radio est chargée de décliner les stratégies du conseil d'administration en objectifs stratégiques et opérationnels. Elle est délégataire des pouvoirs d'administration et de gestion (organisation, planification, coordination et contrôle).

Le comité de gestion est chargé de la politique financière de la radio.

La base opérationnelle est chargée de l'exécution. Elle représente le niveau de réalisation des objectifs.

Les producteurs extérieurs apportent leur soutien dans la réalisation des émissions religieuses.

❖ Reporters des stations Djolof FM et Aida FM

Tableau n°01 : Personnel de Djolof FM

Nombre	Prénoms	Nom	Fonction
01	Mandiaye	BAO	Reporter-Directeur
02	Masse	NDIAYE	Reporter-Rédacteur en Chef
03	Pape Ibra	NDIAYE	Reporter
04	Ndéye Maguette	GUEYE	Reporter
05	Mamadou	NDIAYE	Reporter
06	Asse Malick	NDIAYE	Reporter
07	Daouda	NDAO	Reporter
08	Lébaul Abdoulaye	BA	Reporter
09	Salif	SOW	Reporter
10	Jean	NDAO	Reporter
11	Yatta	DIAO	Reporter
12	Idrissa	DIOP	Reporter
13	Mamadou	MANGANE	Reporter
14	Waly	GUEYE	Reporter
15	Malao	NDIAYE	Producteur Extérieur
16	Madeleine	LECOR	Producteur Extérieur
17	Mariama	SOW	Animatrice
18	Maodo	BADIANE	Animateur
19	Issakha	SALL	Animateur
20	Saliou	NDIAYE	Gardien

Source : Archives Djolof FM.

Commentaires :

Les reporters représentent soixante dix pour cent (70%) de l'effectif total. En plus, ils savent tous lire et écrire en français. Ils exercent la fonction de directeur et de rédacteur en chef.

Tableau n° 02 : Personnel Aida FM

Nombre	Prénoms	Nom	Fonction
01	Assane	CISS	Reporter-Directeur
02	Baba	NDIAYE	Reporter-Rédacteur en Chef
03	Baye Assane	DIAO	Reporter
04	Mor	NDIAYE	Reporter
05	Mor Lissa	LO	Reporter
06	Codou Bigué	NIANG	Reporter
07	Baba Der	CISSE	Reporter
08	Ibou	DABO	Reporter
09	Aly	MBOW	Reporter
10	Leyti	GAYE	Reporter
11	Nayette	BA	Reporter
12	Ousmane	NDIAYE	Reporter
13	Abdoulaye Boubacar	SOW	Reporter
14	Dieynaba	SOW	Reporter
15	Pape	KANDJI	Reporter
16	Aziz	NDIAYE	Reporter
17	Assane	SYLLA	Producteur Extérieur
18	Mame Ndiaga	SINE	Producteur Extérieur
19	Boubou	THIAM	Producteur Extérieur
20	Badara	NDIAYE	Producteur Extérieur
21	Cheikh Sadibou	FALL	Producteur Extérieur
22	Bouba	BA	Producteur Extérieur
23	Mamadou	NIANG	Gardien

Source : Archives Aida FM

Commentaires :

Les reporters représentent soixante neuf pour cent (69%) de l'effectif total. Ils savent également lire et écrire le français. Comme à Djolof FM, ils exercent la fonction de directeur et de rédacteur en chef.

Après avoir étudié les données de base de l'environnement de l'étude, nous passons à la présentation des résultats puis à leur analyse.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE II : CADRE DES RESULTATS ET D'ANALYSE

II.1. PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats obtenus permettent de dégager quatre niveaux d'analyse :

1. les problèmes identifiés ;
2. les atouts ;
3. les menaces ;
4. les opportunités.

Les résultats sont présentés dans le tableau ci-après :

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Tableau n° 03 : Présentation des résultats

Problèmes identifiés	Atouts	Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de formation ✓ Niveau faible des reporters de langue poular ✓ Manque de motivation de certains reporters (bénévolat) ✓ Non prise en compte des besoins de formation général ✓ Difficultés dans la collecte et le traitement de l'information communautaire ✓ Difficultés de rédaction d'un genre journalistique ✓ Difficultés de coordination dans la présentation du journal parlé ✓ Difficulté de rédaction du chapeau pour la présentation du journal parlé ✓ Méconnaissance des cahiers de charges applicables aux radios communautaires ✓ Pas de salle de rédaction ✓ Manque de dictaphones ✓ Manque de rames de papiers ✓ Pas de studios d'enregistrement ✓ Pas de soutien des autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les reporters aiment la radio ✓ Bon niveau de la majorité des reporters (BAC+1) ✓ Adhésion forte des populations locales ✓ Bonne audience ✓ Bonnes relations entre reporter ✓ Bon climat social 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Crainte de fermeture des radios faute de payer : <ul style="list-style-type: none"> • leurs redevances à l'ARTP • la patente à la Mairie de Linguère • les droits d'auteurs à la BSDA ✓ Contrôle sévère du CNRA 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariat avec les services déconcentrés et décentralisés de l'Etat ✓ Contrat de prestation de services avec les ONG, Programmes, projets...intervenant dans le département. ✓ Disponibilité des lieux de formation ✓ Autorités locales et administratives très conscientes du rôle important des radios communautaires dans leurs différents plans ou stratégies de communication ✓ Aide à la presse octroyée par l'Etat du Sénégal. ✓ Dynamique d'une gouvernance locale (acte 3 de la décentralisation au Sénégal : la territorialisation)

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Interdiction de faire de la publicité ✓ Indisponibilité de la majorité des reporters (enseignants craie en main) ✓ Rareté des partenaires ✓ Non implication des associations porteuses et des organes de décisions ✓ Pilotage à vue des reporters par leur rédacteur en chef ✓ Manque d'organisation ✓ Pas de profil de recrutement ✓ Pas de référentiel d'activités, de compétences et de formation ✓ Manque de logistique (pas de véhicule, ni motos ...) pour couvrir les manifestations ✓ Affinités parentales empêchent de traiter les informations sensibles ✓ Implication des leaders politiques (Aly Ngouille NDIAYE et Habib SY) dans la gestion de Djolof FM et Aida FM 			
---	--	--	--

Source : Tableau élaboré à partir des résultats de notre enquête.

II.2. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

L'analyse des résultats s'organise autour de quatre niveaux :

1. atouts ;
2. faiblesses ;
3. opportunités ;
4. menaces.

Cette démarche permet de répondre aux questionnements de départ et de vérifier les hypothèses.

➤ **Questionnements :**

Quel est le profil actuel des reporters de stations radios communautaires?

Les résultats de l'analyse montrent que les reporters actuels n'ont pas le profil requis pour collecter, traiter et diffuser convenablement l'information communautaire. Ils méconnaissent les outils de collecte, de traitement et de diffusion de l'information.

Quels référentiels d'activités, de compétences et de formation pour les rendre plus performants ?

Dans le tableau des résultats, « les opportunités » mettent l'accent sur la nécessité d'élaborer des référentiels d'activités, de compétences et de formation, au profit des reporters pour qu'ils soient plus performants.

➤ **Hypothèses :**

- **Première hypothèse : Les reporters n'ont pas les compétences requises pour collecter, traiter et diffuser l'information communautaire.**

Le niveau actuel des reporters ne répond pas aux exigences de l'information communautaire. Cela se traduit par une absence notoire de formation en matière de collecte, de traitement et de diffusion.

- **Deuxième hypothèse : Une réponse formation permet aux reporters d'améliorer leurs performances.**

Dans le tableau des résultats, les « opportunités » préconisent une formation des reporters pour leur permettre d'être plus performants, et de s'adapter aux exigences de la gouvernance locale.

L'hypothèse est entièrement vérifiée par les informations contenues dans le volet « opportunités ».

II.3. SOLUTION PRECONISEE

La solution préconisée est la formation des reporters. La méthodologie retenue est celle de l'ingénierie de la formation. Elle est élaborée selon l'approche par compétences par une démarche de référentialisation.

Il s'agira de produire un référentiel d'activités, de compétences et de formation.

❖ Le référentiel d'activités

Le référentiel d'activités ou référentiel métier, répertorie toutes les activités et tâches nécessaires à la réalisation de la fonction de reporter.

❖ Le référentiel de compétences

Comme toute fonction, celle du reporter de station radio communautaire se distingue par l'existence et l'appropriation de compétences nécessaires et indispensables à l'exercice du métier.

Ainsi, le reporter a besoin pour exercer sa fonction à un niveau confirmé, de disposer de compétences acquises pour réaliser ses activités.

Pour une meilleure appropriation du référentiel de compétences, nous avons emprunté l'étude de Claude Flück¹⁸ matérialisée par la « roue des compétences » : les compétences techniques,

¹⁸ Claude FLUCK, compétences et performances : une alliance réussie, Les éditions Démos, 2001.

les compétences organisationnelles, les compétences relationnelles et les compétences d'adaptation.

En outre, compte tenu de l'évolution et des mutations qui s'opèrent dans la gestion des ressources humaines (GRH), la complexité et le fonctionnement des organisations appellent un autre type de compétence : la compétence managériale.

L'exercice de la fonction de reporter requiert alors, l'acquisition et le développement de toutes ces compétences.

▪ **Les compétences techniques :**

Elles sont en relation directe avec la fonction et se décompose en connaissances professionnelles théoriques, en procédures, normes, méthodes et outils mais surtout en savoir-faire lié à l'expérience.

Les connaissances théoriques sont indispensables et différent d'un métier à un autre ; elles constituent le fondement et les critères d'identification d'une fonction.

Certains pensent que l'acquisition de connaissances théoriques est d'une importance moindre dans le développement des compétences. Par contre, d'autres comme Philippe PERRENOUD défendent que « *cette opposition entre savoirs et compétences est injustifiée parce que la plupart des compétences mobilisent certains savoirs ; développer des compétences n'amène pas à tourner le dos aux savoirs* ». ¹⁹

Toutefois, ces savoirs sont à mobiliser comme le recommande Le BOTERF : « *la compétence se manifeste dans l'action, elle n'est pas inventée sur le champ : si les ressources à mobiliser font défaut, il n'y a pas de compétence et si les ressources sont présentes, mais ne sont pas mobilisées en temps utile et à bon escient, tout se passe comme si elles n'existent pas.* » ²⁰

Concernant le reporter, il a besoin de certaines compétences techniques à travers la maîtrise d'éléments de contenu comme :

- connaître le cahier des charges applicables aux radios communautaires ;
- connaître l'organigramme d'une radio communautaire ;
- connaître les notions de base :

¹⁹ Philippe PERRENOUD, in résonances, mensuel de l'école valaisanne, n° 3, dossier « savoirs et compétences »

²⁰ ibid,6

- a) reportage
 - b) compte rendu
 - c) interview
 - d) chapeau
 - e) titre
 - f) accroche
 - g) information ;
- être capable d'utiliser le matériel de reportage ;
 - connaître l'outil informatique et les logiciels courants ;
 - être capable de manipuler la table de mixage ;
 - etc.

Ces compétences techniques, bien qu'utiles et nécessaires à l'exercice de la fonction, ne suffisent pas au reporter pour réaliser ses activités. Il a besoin des compétences transversales suivantes :

- **Les compétences organisationnelles**

Les compétences organisationnelles font « référence à la manière d'organiser et d'occuper le temps, l'espace et de fluidifier le flux des informations ». Elles constituent un processus qui facilite la structuration de toutes les ressources disponibles, en fonction des activités à réaliser par le reporter.

Le reporter doit alors démontrer sa capacité à :

- collecter, de traiter et de prioriser l'information ;
- connaître les différentes étapes de l'écriture journalistique ;
- être capable d'organiser l'ordre de passage des éléments du journal parlé ;
- etc.

- **Les compétences relationnelles**

Aucun reporter, pris isolément, ne peut réussir ses activités. Pour cela, il a besoin de travailler en synergie avec ses pairs :

- être capable d'échanger avec son collègue reporter et son rédacteur en chef ;

- être capable de travailler au sein d'une rédaction ;
- être capable d'entretenir de bonnes relations avec tous les reporters ;
- être capable d'accueillir un invité de la rédaction ou du journal parlé ;
- etc.

- **Les compétences d'adaptation**

Elles permettent de s'ajuster aux situations immédiates et aux évolutions dans le temps. Selon Claude FLUCK, les compétences d'adaptation renvoient à trois dimensions :

1. l'adaptation à des environnements mouvants ;
2. l'adaptation à l'évolution constante de son métier ;
3. l'adaptation à l'évolution des manières de faire.

C'est pourquoi, le reporter doit être capable :

- d'observer le déroulement d'un événement ;
- de réorienter une action de reportage ;
- de travailler d'une manière autonome ;
- de manifester sa disponibilité constante ;
- de perfectionner ses connaissances par un apprentissage dans le travail, par des stages et par tout autre moyen approprié ;
- de travailler sous pression ;
- etc.

Ces quatre compétences sont développées par Claude FLUCK à travers « la roue des compétences ». Cependant, le reporter a besoin de compétences managériales.

- **Les compétences managériales**

Pour tenir en main la rédaction et la direction de stations radios communautaires, le reporter doit être capable :

- d'animer une rédaction ;
- de planifier les activités d'une rédaction ;
- d'organiser une rédaction ;
- de prendre une décision ;
- de suivre et d'évaluer une décision ;
- d'apprécier et de sanctionner l'activité du reporter ;
- de communiquer efficacement avec son entourage ;

- o etc.

❖ Le référentiel de formation

Le référentiel de compétences est traduit en référentiel de formation. A terme, le reporter devient opérationnel pour réaliser les activités qui lui sont confiées.

II.3.1 Référentiel d'activités du Reporter

En réalité, les radios Djolof FM et Aida FM n'avaient pas élaboré de référentiel d'activités pour leurs reporters. Mais, en collaboration avec la hiérarchie et en leur présence, nous sommes parvenu à repérer les différentes activités.

Tableau n° 04 : Identification de la fonction, pré-requis, missions

IDENFICATION DE LA FONCTION	
Intitulé du Métier/ Fonction	REPORTER
Autres Appellations	Journaliste
Service/ Entité	Radio communautaire
Supérieur hiérarchique direct	Rédacteur en Chef
Classement/ Grade	Non classé
Relations fonctionnelles	Rédacteur en Chef- Directeur
PRE-REQUIS	
Formations/ Diplômes	BFEM- BAC
Autres connaissances	Maitrise de l'outil informatique et des logiciels de montage d'éléments sonores.
Expériences professionnelles	Aucune
Autres exigences du Métier	Disponibilité-Travail en équipe-Travail sous pression-Esprit de synthèse-Mobilité fréquente
MISSIONS PRINCIPALES	
➤ Informer	
➤ Coordonner une rédaction	
➤ Animer	

Tableau n° 05 : **Description des activités et des tâches**

MISSIONS	ACTIVITES	TACHES
Informer	Collecter les informations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenir le dictaphone ✓ Allumer le dictaphone ✓ Enregistrer un élément sonore ✓ Prendre des notes
	Traiter les informations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sélectionner les informations clés ✓ Prioriser les informations ✓ Rédiger le papier ✓ Rédiger le chapeau du journal parlé
	Enregistrer le papier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lire le papier plusieurs fois avant l'enregistrement ✓ Enregistrer le son ✓ Nettoyer le son ✓ Coder le son
	Diffuser l'information	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Donner les codes au technicien ✓ Lire correctement le sommaire du journal parlé ✓ Développer l'information ✓ Rappeler du sommaire ✓ Etre en phase avec le technicien
Coordonner une rédaction	Planifier les activités de la rédaction	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recueillir les informations ✓ Etablir un chronogramme ✓ Distribuer les responsabilités ✓ Contrôler

		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluer (réunion de rédaction)
	Encadrer les reporters	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyser le papier du reporter ✓ Organiser des séances de remédiation
	Suivre les reporters en pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparer des outils de suivi ✓ Renseigner les outils de suivi à partir de la pratique du reporter ✓ Evaluer avec le reporter le travail qu'il a effectué ✓ Faire un rapport de suivi
Animer	Tenir la technique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manipuler la table de mixage ✓ Sélectionner les morceaux ✓ Mettre les morceaux dans le lecteur ✓ Ecouter l'auditeur
	Présenter les productions artistiques en vogue	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prendre contact avec les artistes ✓ Renforcer sa bibliothèque ✓ Proposer les productions aux auditeurs ✓ Recueillir le feed back des auditeurs

Validé le 10 Mai 2013 par les Directeurs des radios Djolof FM et Aida FM.

II.3.2. Référentiel de compétences

Tableau n° 06 : Description des compétences du Reporter.

COMPETENCES TECHNIQUES (CT)
<p>CT1 : connaître le cahier des charges applicables aux radios communautaires</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Connaître l'organigramme d'une radio communautaire➤ Connaître les notions de base :<ul style="list-style-type: none">a) reportageb) compte renduc) interviewd) chapeaue) titref) accrocheg) information <p>CT4: être capable d'utiliser le matériel de reportage</p> <p>CT5 : connaître l'outil informatique et les logiciels courants</p> <p>CT6: être capable de manipuler la table de mixage</p>
COMPETENCES ORGANISATIONNELLES (CO)
<p>CO1 : être capable de collecter, de traiter et de prioriser l'information</p> <p>CO2 : connaître les différentes étapes de l'écriture journalistique</p> <p>CO3 : être capable d'organiser l'ordre de passage des éléments du journal parlé</p>
COMPETENCES RELATIONNELLES (CR)
<p>CR1 : être capable d'échanger avec son collègue reporter et son rédacteur en chef</p> <p>CR2 : être capable d'argumenter et de négocier une interview, un reportage...</p> <p>CR3 : être capable de travailler au sein d'une rédaction et d'entretenir de bonnes relations avec tous les reporters</p> <p>CR4 : accepter de travailler sous la surveillance et le contrôle du rédacteur en chef</p> <p>CR5 : être capable d'accueillir un invité de la rédaction ou du journal parlé</p>

COMPETENCES D'ADAPTATION (CA)

CA1 : être capable d'observer le déroulement d'un événement

CA2 : être capable de réorienter une action de reportage

CA3 : être capable de travailler d'une manière autonome

CA4 : être capable de manifester sa disponibilité constante à perfectionner ses connaissances par un apprentissage dans le travail, par des stages et par tout autre moyen approprié

CA5 : être capable de travailler sous pression

COMPETENCES MANAGERIALES

CM1 : être capable d'animer une rédaction

CM2 : être capable de planifier les activités d'une rédaction

CM3 : être capable d'organiser une rédaction

CM4 : être capable de prendre une décision

CM5 : être capable de suivre et d'évaluer une décision

CM6 : être capable d'apprécier et de sanctionner l'activité du reporter

CM7 : être capable de communiquer avec son entourage

Tableau n° 07 : **Grille d'analyse des compétences.**

Codification	Niveau
N1	Ne maîtrise pas/ ne connaît pas
N2	A besoin d'aide/ d'appui/ débutant
N3	Maîtrise la compétence/ autonomie/ confirmé
N4	Maîtrise parfaite de la compétence/ capable de former/ capable d'encadrer/ expert

Tableau n° 08 : **Description des compétences du Reporter suivant la grille d'analyse**

COMPETENCES TECHNIQUES	N1	N2	N3	N4
CT1 : connaître le cahier des charges applicables aux radios communautaires				X
CT2 : connaître l'organigramme d'une radio communautaire				X
CT3 : connaître les notions de base a) reportage b) compte rendu c) interview d) chapeau e) titre f) accroche g) information			X	

CT4: être capable d'utiliser le matériel de reportage				X
CT5 : connaître l'outil informatique et les logiciels courants				X
CT6: être capable de manipuler la table de mixage				X
COMPETENCES ORGANISATIONNELLES				
CO1 : être capable de collecter, de traiter et de prioriser l'information			X	
CO2 : connaître les différentes étapes de l'écriture journalistique			X	
CO3 : être capable d'organiser l'ordre de passage des éléments du journal parlé				X
COMPETENCES RELATIONNELLES				
CR1 : être capable d'échanger avec son collègue reporter et son rédacteur en chef			X	
CR2 : être capable d'argumenter et de négocier une interview, un reportage...			X	
CR3 : être capable de travailler au sein d'une rédaction et d'entretenir de bonnes relations avec tous les reporters			X	

CR4 : accepter de travailler sous la surveillance et le contrôle du rédacteur en chef			X	
CR5 : être capable d'accueillir un invité de la rédaction ou du journal parlé				X
COMPETENCES D'ADAPTATION				
CA1 : être capable d'observer le déroulement d'un événement			X	
CA2 : être capable de réorienter une action de reportage			X	
CA3 : être capable de travailler d'une manière autonome			X	
CA4 : être capable de manifester sa disponibilité constante à perfectionner ses connaissances par un apprentissage dans le travail, par des stages et par tout autre moyen approprié				X
CA5 : être capable de travailler sous pression			X	

COMPETENCES MANAGERIALES				
CM1 : être capable d'animer une rédaction			X	
CM2 : être capable de planifier les activités d'une rédaction			X	
CM3 : être capable d'organiser une rédaction			X	
CM4 : être capable de prendre une décision			X	
CM5 : être capable de suivre et d'évaluer une décision			X	
CM6 : être capable d'apprécier et de sanctionner l'activité du reporter		X		
CM7 : être capable de communiquer avec son entourage		X		

II.3.3. Référentiel de formation

A partir des compétences requises, il s'agit de produire un référentiel de formation à partir des éléments suivants :

- le domaine de formation ;
- les modules de formation ;
- les séquences de formation ;
- la durée indicative de formation.

Pour la construction des différents modules, nous nous sommes inspiré du programme officiel de formation des journalistes et techniciens de la communication sociale au Centre d'Etudes en Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) et dans les écoles privées de communication au Sénégal.

Tableau n° 09 : **Éléments de formation**

Domaine	Modules	Séquences de formation	Coefficient	Durée indicative de formation en heure
Régulation et Autorégulation	Ethique et déontologie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Loi 96-04 du 22 février 1996 ✓ Le cahier des charges applicables aux radios communautaires ✓ L'organigramme d'une station radio communautaire ✓ L'URAC 	02	24H
	Les organes de régulation de l'audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ARTP ✓ Le CNRA 	02	08H
Les genres journalistiques	Le reportage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les étapes ✓ Les qualités d'un bon reporter 	02	08H
	Le compte rendu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les étapes ✓ La rédaction 	03	08H

	L'interview	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les étapes 	03	04H
L'information	Le choix des informations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une évolution permanente ✓ Couvrir les activités des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat ✓ La couverture de l'actualité à chaud ✓ Les sujets qui s'imposent ✓ Les différentes étapes : collecte, traitement, diffusion 	03	10H

	Les sources d'informations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'importance des déclarations officielles ✓ Les services de sécurité ✓ Les cours de justice ✓ Les conseils municipaux, ruraux ✓ La chambre de commerce ✓ La douane, les aéroports, les gares ✓ Les hôpitaux, districts sanitaires, postes de santé et cases de santé ✓ Attribution des sources 	04	06H
L'écriture journalistique	La rédaction en cinq étapes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un travail d'architecte ✓ Les règles de base de l'écriture ✓ Le choix du plan 	04	08H
Gestion administrative d'une radio communautaire	Administration	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les outils <p>-Le suivi-évaluation</p>	02	10H
	Planification des activités de reportage	-Les activités de reportage	02	08H

		✓ La planification des activités de reportage		
Gestion technique d'une radio communautaire	Gestion du matériel	-Le matériel de radio -La maintenance	02	06H
	Gestion de la technique de diffusion	✓ La tenue dans le studio de diffusion ✓ La manipulation du matériel de diffusion	01	08H
Communication	Animation de réunions de rédaction	✓ Préparation, animation et suivi	02	04H
	Techniques d'expression écrite	✓ La note ✓ Le compte rendu ✓ Le rapport	01	12H
Informatique	Initiation aux logiciels	✓ Word; Excel; Internet; Adobe audition. ✓ Initiation aux statistiques	02	10H

RECOMMANDATIONS

Au cours de notre étude, il apparaît clairement que la méthodologie d'ingénierie de la formation est nécessaire pour développer les compétences des reporters des radios communautaires.

C'est pourquoi, nous proposons un certain nombre de recommandations à l'endroit des responsables des structures impliquées dans la formation.

✓ **Les responsables de stations radios communautaires :**

Compte tenu du profil actuel des reporters, les responsables doivent identifier les besoins pour mettre en place les formations requises. Il est donc important de procéder à une professionnalisation du secteur.

La formation sera assurée par les journalistes ayant une expérience avérée dans leur domaine. Les responsables de stations radios devront s'y investir davantage pour prétendre à des radios viables, compétitives et porteuses de développement durable.

✓ **Les associations de radios associatives et communautaires :**

Les associations de radios associatives et communautaires au Sénégal, comme l'Union des Radios Associatives et Communautaires (URAC), sont aujourd'hui de véritables cadres de réflexion et de décision.

Ainsi, elles peuvent être mises à contribution dans le cadre de plaidoyers ou de lobbyings, auprès des organes de régulation et des partenaires de l'audiovisuel, pour le financement des actions de formation.

✓ **Les organes de régulation de l'audiovisuel :**

Il faudra procéder à un partage des référentiels d'activités, de compétences et de formation du reporter avec les autorités. Il s'agit notamment :

- du Ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MCTEN) ;
- de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) ;
- du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA).

Pour ce faire, les organes de régulation de l'audiovisuel devront convoquer un atelier national sur la question.

✓ **Les structures de formation en journalisme et en communication :**

Les structures spécialisées en journalisme/communication et en ingénierie de la formation, peuvent être mises à contribution dans la formation des reporters.

L'aide à la presse pourrait être orientée dans ce sens, au lieu de donner des sommes d'argent à des responsables de stations radios communautaires qui investissent ailleurs que dans la formation.

✓ **Les partenaires du secteur de l'audiovisuel**

La pauvreté de plus en plus grandissante des stations radios communautaires, et leur interdiction de faire de la publicité, exigent une collaboration avec d'autres partenaires stratégiques. L'Etat, à lui seul, ne peut satisfaire toutes les sollicitations.

Au plan local, les collectivités devraient financer les stations radios communautaires, car ces dernières sont des outils de propagande de leurs politiques de développement.

Au plan national, les associations de radios associatives et communautaires comme l'URAC, les organes de régulation tels que l'ARTP et le CNRA, devront aussi orienter leurs actions vers la formation des personnels de radios communautaires.

Au plan international, les stations radios communautaires pourraient profiter de la coopération décentralisée de leurs différentes collectivités locales pour nouer des partenariats.

CONCLUSION

Aujourd'hui le traitement de l'information communautaire exige des reporters bien formés et compétents pour répondre aux attentes des populations. La solution proposée dans cette étude offre des opportunités pour résoudre les dysfonctionnements au niveau de la radio communautaire.

La voie est à explorer d'autant plus que les hypothèses de départ sont entièrement vérifiées. Le principe fondamental qui doit guider les organisations porteuses de ces radios de proximité, est, qu'il n'y a pas de développement sans formation. C'est pourquoi la démarche d'ingénierie présentée dans cette étude doit être poursuivie pour tous les reporters des stations radios communautaires au Sénégal.

Le travail de recherche a permis également de mettre en lumière les problèmes auxquels les stations radios communautaires sont confrontées, pour financer les besoins de formation de leurs reporters. Nous en avons identifié quatre :

1. l'interdiction de faire de la publicité ;
2. leur implantation dans des zones pauvres ;
3. le manque de partenaires ;
4. l'absence d'implication des collectivités locales.

Il est alors nécessaire de revoir les cahiers des charges applicables aux radios communautaires, et d'orienter l'aide à la presse vers le renforcement des capacités des reporters.

Dans la perspective de contribuer au développement des compétences du reporter, cette étude a impulsé un autre projet de thèse : « La logique formation dans le secteur de l'audiovisuel au Sénégal de 1960 à 2012 ».

Le choix n'est pas fortuit : il s'agit de voir, depuis le début de l'indépendance, les types de formation et leur impact dans le secteur de l'audiovisuel. L'étude permettra sans nul doute d'évaluer au moins les formations dispensées dans les écoles de journalisme et de communication au Sénégal.

En définitive, notre sentiment est que le préalable à tout cela, c'est l'ouverture d'un débat public sur la logique formation dans le secteur de l'audiovisuel au Sénégal.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

THESES ET MEMOIRES

1. DIAGNE Yacine, Radios communautaires : outils de développement au Sénégal. Université Paris 13 (Villetaneuse) : DEA de Communication 2009
2. DIALLO Kéba, Développement des compétences des auxiliaires. Dakar : IGF/ CESAG, 2000-2001
3. DIAW Saidou, Elaboration de référentiels d'emploi et de compétences du responsable de la formation dans les inspections d'académie du Sénégal : cas des inspections d'académie de Dakar et de Kaolack. Dakar : IGF/ CESAG, 2009-2010
4. NDIAYE Cheikh, Contribution à l'élaboration de référentiels d'activités, de compétences et de formation de l'entraîneur de karaté spécialisé en kata de niveau 1 et 2. Dakar : IGF/ CESAG, 2009-2010

DOCUMENTS ET RAPPORTS OFFICIELS

5. Cahier des charges applicable aux radios communautaires au Sénégal
6. Décret n° 2003-64 du 17 février 2003 relatif aux fréquences et bandes de fréquences radioélectriques, aux appareils radioélectriques et aux opérateurs de ces équipements
7. Décret n° 2006-822 du 14 septembre 2006 portant organisation et fonctionnement de l'ARTP
8. Loi 96-04 du 22 février 1996 relative aux organes de communication sociale, aux professions de journalistes et de techniciens au Sénégal
9. Loi n° 2011-01 du 24 février 2011 portant code des télécommunications.

OUVRAGES GENERAUX ET OUVRAGES SPECIALISES

10. ATTANE, Chantal. Rencontre avec Guy Le Boterf sur la compétence. Sésame (revue publiée par l'AFPA), janvier-février 199, n° 17, p.6-7 ;
11. BOTERF G., l'ingénierie et l'évaluation de la formation ;
12. Boterf, G. (1998-1999). L'ingénierie des compétences. Paris : Editions d'Organisation ;
13. Boterf, G., De la compétence à la navigation professionnelle, Paris, Les éditions d'organisation, 1997
14. CARRE(P) et CASPAR(P). Traité des sciences et technique de la formation, éd. Dunod, 1999 ;
15. De KETELE Jean Marie, guide du formateur, éditions universitaires, 1988
16. FLUCK Claude, compétences et performances : une alliance réussie, Les éditions Démos, 2001 ;
17. NOEL, Anita. Un tracteur étrange. Ensemble, janvier 1995, n°55, p.32

WEB GRAPHIE

18. Répertoire des radios communautaires au Sénégal, [http:// www.synpics](http://www.synpics) consulté le 12 Mars 2013 :
19. Radios communautaires : outils de développement, <http://www.urac.sn> consulté le 05 Avril 2013.

ANNEXES



ILIF/ DESS IG

Annexe n°01 :

QUESTIONNAIRE AUX DIRECTEURS

Le présent questionnaire a été conçu dans le cadre d'un mémoire de fin de formation dont le thème de recherche porte sur « **Elaboration de référentiels d'activités, de compétences et de formation aux reporters de stations radios communautaires : Cas de Djolof FM et Aida FM- Linguère (Sénégal)** ».

Cette recherche est menée en préparation d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Ingénierie et Gestion de la Formation au CESAG par Serigne CISSE sous la direction de Monsieur Cheikh NDIAYE, Chargé de cours au CESAG.

A cet effet, ce questionnaire n'est ni un contrôle, encore moins une évaluation d'un travail quelconque. Il s'adresse aux directeurs de stations radios communautaires, responsables hiérarchiques des reporters.

L'objectif du questionnaire est de recueillir des informations sur les atouts, les faiblesses, les menaces à maîtriser et les opportunités à saisir par le reporter de station radio communautaire.

Vos réponses seront strictement traitées en toute confidentialité.

Merci de votre collaboration.

1- Quelle analyse faites-vous de la situation actuelle des reporters ?

ATOUPS	FAIBLESSES
MENACES	OPPORTUNITES

2- Quelles actions peut-on envisager pour développer les compétences des reporters ?

3- La formation des reporters peut –elle, selon vous, contribuer à relever leur niveau ?

Si oui, développez votre argumentaire.

4- Quel est, selon vous, le profil d'un bon reporter ?

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Serigne CISSE, ILIF/ DESS IGF, CESAG.



Annexe n° 02 :

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX DIRECTEURS

Le présent guide d'entretien a été conçu dans le cadre d'un mémoire de fin de formation dont le thème de recherche porte sur « **Elaboration de référentiels d'activités, de compétences et de formation aux reporters de stations radios communautaires : Cas de Djolof FM et Aida FM- Linguère (Sénégal)** ».

Cette recherche est menée en préparation d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Ingénierie et Gestion de la Formation au CESAG par Serigne CISSE sous la direction de Monsieur Cheikh NDIAYE, Chargé de cours au CESAG.

A cet effet, ce guide n'est ni un contrôle, encore moins une évaluation d'un travail quelconque. Il s'adresse au directeur de stations radios communautaires, responsable hiérarchique des reporters.

L'objectif de l'entretien est de recueillir des informations sur la fonction de reporter et particulièrement ses activités et compétences en vue de la construction des référentiels d'activités, de compétences et de formation de ce dernier.

Vos réponses seront strictement traitées en toute confidentialité.

Merci de votre collaboration.

1. Quelles sont, selon vous, les différentes activités exercées par le reporter ?

2. Quels sont les savoirs et savoir-faire nécessaires au reporter pour réaliser ses activités ?

3. Quelles recommandations faites-vous pour l'amélioration des activités du reporter :

➤ Au sein de votre radio ?

➤ Au niveau de la tutelle ?

4- Quels sont les organes de régulation des radios communautaires ?

Serigne CISSE, ILIF/ DESS IGF, CESAG



ILIF/ DESS IGF

Annexe n° 03 :

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX REPORTERS

Le présent guide d'entretien a été conçu dans le cadre d'un mémoire de fin de formation dont le thème de recherche porte sur « **Elaboration de référentiels d'activités, de compétences et de formation aux reporters de stations radios communautaires : Cas de Djolof FM et Aida FM- Linguère (Sénégal)** ».

Cette recherche est menée en préparation d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées(DESS) en Ingénierie et Gestion de la Formation au CESAG par Serigne CISSE sous la direction de Monsieur Cheikh NDIAYE, Chargé de cours au CESAG.

A cet effet, ce guide n'est ni un contrôle, encore moins une évaluation d'un travail quelconque. Il s'adresse aux reporters de stations radios communautaires.

L'objectif de l'entretien est de recueillir des informations pour construire les référentiels d'activités, de compétences et de formation des reporters.

Vos réponses seront strictement traitées en toute confidentialité.

Merci de votre collaboration.

I- REFERENTIEL ACTIVITES/ COMPETENCES

1. IDENTIFICATION DU METIER	
Intitulé du Métier/ Fonction	
Autres Appellations	
Service/ Entité	
Supérieur hiérarchique direct	
Relations fonctionnelles	

2. PRE-REQUIS	
Formations/ Diplômes	
Autres connaissances	
Expériences professionnelles	
Autres exigences du Métier	

3. ACTIVITES PRINCIPALES

- ✓ Quelles sont les différentes activités que vous menez dans l'exercice de votre travail ?
- ✓ Avec quels moyens réalisez-vous ces activités ?
- ✓ Disposez-vous de matériels ou de techniques pour remplir pleinement votre fonction ?
- ✓ Pensez-vous faire ce qui est attendu de vous ?
- ✓ Si non, quelles sont les autres activités qu'on devrait attendre de vous en supplément de ce que vous faites actuellement ?

4. COMPETENCES-CLES

Maîtriser/ Connaître	<ul style="list-style-type: none">➤ Quelles sont les connaissances nécessaires aux reporters pour réaliser leurs activités ?➤ Que faut-il savoir (connaissances) pour exercer vos activités ?
Etre capable de	<ul style="list-style-type: none">➤ Que faut-il savoir-faire pour exercer vos activités ?

Serigne CISSE, ILIF/ DESS IGF, CESAG.

TABLE DES MATIERES

	Page
DEDICACES	2
REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
TERMES ET CONCEPTS	7
RESUME.....	9
INTRODUCTION.....	11
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	14
Chapitre I : CADRE THEORIQUE.....	16
I.1. Contexte de l'étude	16
– Le pluralisme médiatique	16
– Un contexte juridique peu favorable au développement des radios communautaires	17
I.2. Justification de l'étude	18
I.3. Revue de la littérature	19
I.4. Problématique	22
I.5. Objectifs de recherche.....	24
– Objectif général	24
– Objectifs spécifiques	24
I.6. Hypothèses de recherche	24
– Première hypothèse	24
– Deuxième hypothèse	25

Chapitre II : CADRE METHODOLOGIQUE	25
II.1. Dispositif de la recherche	26
II.2. Population et échantillonnage.....	26
– Population.....	26
– Echantillonnage.....	26
II.3. Instruments de recueil de données	27
– La recherche documentaire	27
– Le guide d’entretien	27
– Le questionnaire.....	27
– L’observation participante.....	27
II.4. Difficultés rencontrées.....	28
DEUXIEME PARTIE : CADRE DES RESULTATS ET D’ANALYSE	29
Chapitre I : DONNEES DE BASE DE L’ENVIRONNEMENT DE L’ETUDE	31
I.1. Données générales du département de Linguère	31
I.2. Les stations radios communautaires : Djolof FM et Aida FM.....	31
Chapitre II : CADRE DES RESULTATS ET ANALYSE	36
II.1. Présentation des résultats.....	36
II.2. Analyse et interprétation des résultats	39
II.3. Solution proposée	40
▪ Référentiel d’activités	40
▪ Référentiel de compétences.....	40
▪ Référentiel de formation.....	44
RECOMMANDATIONS.....	58
CONCLUSION.....	60
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	61

ANNEXES.....	63
Annexe 01 : questionnaire aux directeurs	63
Annexe 02 : guide d’entretien destiné aux directeurs	65
Annexe 03 : guide d’entretien destiné aux reporters.....	67

CESAG - BIBLIOTHEQUE